

**CERA**

Membre de Nexia International  
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et  
de commissariat aux comptes au capital de 100 000 €  
RCS Paris 353 091 879  
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

**Patrice TOTIER**

57, rue Pierre Semard – 92320 Châtillon

# NEOCOM MULTIMEDIA

Société Anonyme au capital social de : 1.164.561,76 €  
Siège social : 190 boulevard Haussmann – 75008 Paris

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



A l'Assemblée générale de la société Néocom Multimédia,

## **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Néocom Multimédia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 22 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2. Fondement de l'opinion**

### **2.1. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **2.2. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

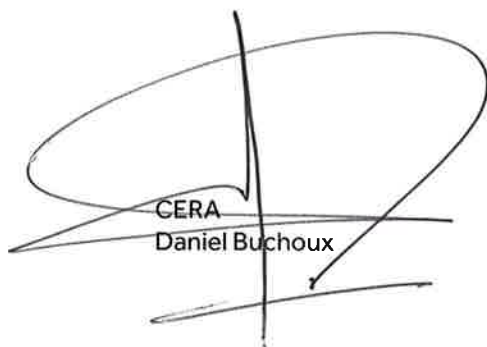
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Châtillon, le 8 juin 2020

Les commissaires aux comptes



CERA  
Daniel Buchoux



Patrice Totier

## BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	48 954	27 839	21 116	10 985
Fonds commercial (1)	1 274 480	62 000	1 212 480	1 212 480
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	165 421	156 724	8 696	19 472
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	206 429		206 429	206 429
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 599		22 599	32 106
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 717 883</b>	<b>246 563</b>	<b>1 471 320</b>	<b>1 481 472</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 875 964	15 860	2 860 104	4 443 020
Autres créances	917 528		917 528	1 176 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 285 723		3 285 723	4 667 754
Charges constatées d'avance (3)	45 373		45 373	37 759
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 124 588</b>	<b>15 860</b>	<b>7 108 728</b>	<b>10 324 800</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 842 472</b>	<b>262 423</b>	<b>8 580 048</b>	<b>11 806 272</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 164 562	1 164 562
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	571 408	571 408
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	127 160	127 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 197 768	1 757 315
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>893 322</b>	<b>807 127</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 954 221</b>	<b>4 427 572</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	35 000	
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>35 000</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 410	5 328
Emprunts et dettes financières diverses (3)	114 379	45 621
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 027 404	6 684 369
Dettes fiscales et sociales	257 859	429 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 776	214 208
Produits constatés d'avance (1)	15 000	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 590 827</b>	<b>7 378 700</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 580 048</b>	<b>11 806 272</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 200	8 747
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 589 627	7 369 953
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 410	5 328
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	21 994 828	26 402 515
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>21 994 828</b>	<b>26 402 515</b>
Dont à l'exportation	13 416	8 654
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		46 000
Autres produits	13 971	21 097
<b>Total I</b>	<b>22 008 799</b>	<b>26 469 612</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	19 561 478	23 959 409
Impôts, taxes et versements assimilés	69 883	79 975
Salaires et traitements	707 770	829 085
Charges sociales	327 778	368 269
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 080	27 051
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	260	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	35 000	
Autres charges	12 983	14 086
<b>Total II</b>	<b>20 736 232</b>	<b>25 277 874</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 272 567</b>	<b>1 191 738</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	274	268
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	8 000	25 808
Différences positives de change	13	4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>8 287</b>	<b>26 080</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 000
Intérêts et charges assimilées (4)	9 522	33 092
Différences négatives de change	2	108
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>9 525</b>	<b>41 200</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-1 238</b>	<b>-15 120</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 271 329</b>	<b>1 176 618</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	69 580	1 671
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>74 580</b>	<b>1 671</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	69 580	1 671
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>69 580</b>	<b>1 671</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>5 000</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	383 007	369 491
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>22 091 666</b>	<b>26 497 363</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>21 198 344</b>	<b>25 690 236</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>893 322</b>	<b>807 127</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



## **SOMMAIRE**

<b>I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES</b>	<b>page 3/13</b>
<b>II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D’EVALUATION ET DE PRESENTATION</b>	<b>page 3/13</b>
<b>III – NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN</b>	<b>page 5/13</b>
<b>IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>page 9/13</b>
<b>V – AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>page 11/13</b>

## **I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES**

### **Titres de participation**

Au cours de l'exercice, NEOCOM MULTIMEDIA a cédé l'intégralité de sa participation dans la filiale Graal Network dont elle détenait 49 % des titres (Cf. **Note 4.4**).

### **Fiscal**

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017 a eu lieu au cours de l'exercice 2019. Les services fiscaux ont procédé à aucun redressement.

## **II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

### **2.1. Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (PCG) approuvé par arrêté, et suivant les articles L123-13, L123-14 et L123-17 du Code de commerce, par le règlement 2016-07 du 04/11/2016 et par le règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance de l'exercice,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles**

#### **2.2.1. Immobilisations incorporelles**

##### **2.2.1.1. Fonds commercial**

Ce poste comprend :

Des fonds commerciaux : constitués des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité ;

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation est constituée pour ces éléments du poste « Fonds commercial » dans le cas où leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage (déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de un à cinq ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes).

**2.2.1.2. Les autres incorporelles figurant au poste « Concessions, brevets et droits assimilés »**

- des logiciels, acquis et créés
- des brevets et marques

Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production (incluant la main d'œuvre directe et un pourcentage de frais généraux). Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.

Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins, une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

**2.2.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles issues des opérations de fusion ont été comptabilisées à la valeur d'apport correspondant à leur valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité attendue :

- Installations et agencements	Linéaire	9 ans
- Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 ans
- Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

**2.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement**

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées soit au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, la plus-value n'est pas comptabilisée, mais dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

**2.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Après un examen individuel, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

**2.5. Capitaux propres**

Les variations sont présentées en **Note 3.6.**

**2.6. Opérations en devises**

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur au cours de fin de mois.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

**2.7 Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

**2.8 Indemnités de départ à la retraite**

La société a décidé de ne pas comptabiliser ces indemnités mais une évaluation est fournie à la **Note 5.9**.

**III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN****3.1. Etat de l'actif immobilisé**

	Valeur brute		Valeur brute	
	début d'exercice	+	-	fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 372	18 800	2 218	48 954
Fonds de commerce	1 274 480			1 274 480
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total I</b>	<b>1 306 852</b>	<b>18 800</b>	<b>2 218</b>	<b>1 323 434</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions				
Installations générales et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	11 953		2 700	9 253
Matériel de transport	36 001			36 001
Matériel de bureau et informatique, mobilier	129 818	1 636	11 289	120 165
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total II</b>	<b>177 772</b>	<b>1 636</b>	<b>13 989</b>	<b>165 419</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	276 009		69 580	206 429
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 106	192	17 700	22 599
<b>Total III</b>	<b>316 115</b>	<b>192</b>	<b>87 280</b>	<b>229 027</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>1 800 741</b>	<b>20 629</b>	<b>103 488</b>	<b>1 717 883</b>

**3.2. Etat des amortissements**

	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 387	8 669	2 218	27 838
Fonds de commerce				
<b>Total I</b>	<b>21 387</b>	<b>8 669</b>	<b>2 218</b>	<b>27 838</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions				
Inst. gén. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	8 894	1 028	2 700	7 223
Matériel de transport	29 839	3 215		33 054
Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 566	8 168	11 289	116 446
<b>Total II</b>	<b>158 300</b>	<b>12 411</b>	<b>13 989</b>	<b>156 724</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>179 687</b>	<b>21 080</b>	<b>16 207</b>	<b>184 563</b>

**3.3. Etat des créances**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	22 599		22 599
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	19 032	19 032	
Avances et acomptes versés sur commande			
Fournisseurs débiteurs	17 784	17 784	
Autres créances clients	2 856 932	2 856 932	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 573	17 573	
Impôt sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	859 061	859 061	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	22 109	22 109	
Charges constatées d'avance	45 373	45 373	
<b>TOTAL</b>	<b>3 861 463</b>	<b>3 838 865</b>	<b>22 599</b>

(1) Dont prêts accordés au cours de l'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

**3.4. Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Créances clients et comptes rattachés	1 576 411	2 065 169
Avoirs fournisseurs	10 844	
Autres créances		
<b>TOTAL</b>	<b>1 587 256</b>	<b>2 065 169</b>

**3.5. Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	45 373	37 759
<b>TOTAL</b>	<b>45 373</b>	<b>37 759</b>

**3.6. Variations des capitaux propres**

Au 01/01/19	1 527 806	1 164 562	2 455 884	0	807 127	4 427 573
Réduction du capital						0
Affectation du résultat			440 454		-440 454	0
Distribution de dividendes					-366 673	-366 673
Résultat exercice					893 322	893 322
<b>Au 31/12/19</b>	<b>1 527 806</b>	<b>1 164 562</b>	<b>2 896 338</b>	<b>0</b>	<b>893 322</b>	<b>4 954 221</b>

\* les actions ne possèdent pas de valeur nominale

**3.7. Provisions inscrites au bilan**

	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Dont non utilisées	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour litiges	-	35 000			35 000
Provisions pour pertes de change	-				-
Provisions pour impôts	-				-
Autres provisions pour risques et charges	-				-
<b>Total I</b>	<b>-</b>	<b>35 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35 000</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>					
Sur immobilisations incorporelles	62 000				62 000
Sur immobilisation corporelles	-				-
Sur titres de participation	69 580		69 580		0
Sur autres immobilisations financières	8 000		8 000		-
Sur comptes clients	15 600	260			15 860
Autres provision pour dépréciation	-				-
<b>Total II</b>	<b>155 180</b>	<b>260</b>	<b>77 580</b>	<b>-</b>	<b>77 861</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>155 179</b>	<b>35 260</b>	<b>77 580</b>	<b>-</b>	<b>112 860</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		35 260	-		
- financières		-	8 000		
- exceptionnelles			69 580		

**3.8. Etat des dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Empr et dettes financières aup. Étabt de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine		-		
- à plus d'un an à l'origine	2 410	2 410		
Emprunts et dettes financières diverses	1 200			1 200
Fournisseurs et comptes rattachés	3 027 403	3 027 403		
Personnel et comptes rattachés	61 944	61 944		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 096	95 096		
Impôts sur les bénéfices	29 586	29 586		
Taxe sur la valeur ajoutée	49 331	49 331		
Autres impôts taxes et versements assimilés	21 902	21 902		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Groupe et associés (2)	113 179	113 179		
Autres dettes	173 775	173 775		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 590 827</b>	<b>3 589 627</b>	<b>-</b>	<b>1 200</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

**3.9. Charges à payer**

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts courus sur emprunts et concours bancaires	2 410	5 328
Emprunts et dettes financières diverses	1 522	2 272
Fournisseurs et comptes rattachés	2 182 303	4 447 775
Dettes fiscales et sociales	104 247	233 567
Clients Avoirs à établir	167 746	190 246
<b>TOTAL</b>	<b>2 458 229</b>	<b>4 879 188</b>

## IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Répartition du chiffre d'affaires (en K€)

	2019		2018	
	Total	dont Export	Total	dont Export
En K€				
Internet	16 025	13	20 545	9
Audiotel et mobilité	5 940		5 832	0
Autres refacturations	30		25	
<b>TOTAL</b>	<b>21 995</b>	<b>13</b>	<b>26 402</b>	<b>9</b>

### 4.2. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

REPARTITION	Avant impôt	Impôt*	Après impôt
Résultat courant	1 271 329	383 007	888 322
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Résultat comptable	1 271 329	383 007	888 322

\* le taux d'impôt est de 28% jusqu'à 500 kc et 33,33% au-delà

### 4.3. Résultat financier

	2019	2018
<b>Produits Financiers</b>	<b>8 288</b>	<b>26 080</b>
Revenus des prêts	274	268
Intérêts des comptes courants		
Escomptes obtenus et autres intérêts		
Gains sur instruments de trésorerie		
Interets sur emprunts		
Reprises de provisions (1)	8 000	25 808
Gains de change	13	4
Autres produits financiers		
<b>Charges Financières</b>	<b>9 525</b>	<b>41 200</b>
Intérêts sur emprunts		
Intérêts sur comptes courants	1 522	2 272
Intérêts autres dettes		1 835
Provisions pour risques financiers		8 000
Provisions sur compte courant de filiales et de participations		
Provision pour pour perte de change		
Pertes sur créances liées aux participations		28 985
Pertes de change	2	108
Ecart de conversion euro		
Autres charges financières (1)	8 000	
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 237</b>	<b>-15 120</b>

(1) Concerne la perte d'une partie de dépôt de garantie sur loyer provisionnée au 31 décembre 2018



**4.4. Résultat exceptionnel**

	2019	2018
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>74 580</b>	<b>1 671</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits de cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles		
Produits de cessions des Immobilisations financières (1)	5 000	
Reprises sur provisions pour risque et charge		
Reprise de provisions sur immobilisations (1)	69 580	1 671
Produits divers		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>69 580</b>	<b>1 671</b>
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées		
VNC des immobilisations financières cédées (1)	69 580	1 671
Indemnités de litige commercial		
Indemnités (licenciement, fin de contrat)		
Pénalités, redressements et charges diverses		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions pour risque et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dépréciation de Titres de Participation		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>

(1) Concerne la cession des titres de Graal Network

## V- AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Charges ou produits	Impôt et contribution supplémentaire
<b>Allègement différé</b>		
Provision pour risques et charges	Neant	Neant
Provision pour dépréciation		
Déficit reportable		

### 5.2. Liste des filiales et participations

FILIALES ET PART*	PEL
Capital social	7 500
Cap Propres hors capital	190 096
Quote-part du capital détenu	100%
Val. comptable brute des titres	206 429
Valeur nette comptable	206 429
Prêts et avances consentis non remboursés	0
Cautions ou avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T.	560 338
Résultat du dernier exercice clos	-7 000
Dividendes encaissés	0

### 5.3. Tableau des entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation de 10 à 50%
Participations	206 429	Néant
Créances clients et comptes rattachés	15 745	
Autres créances		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-157 748	
Autres dettes	113 179	
Produits financiers	0	
Charges financières	-1 522	

Il n'existe pas de transaction significative et non conclue aux conditions normales de marché entre la société et des parties liées.

#### **5.4. Rémunérations versées aux membres des organes de direction**

Cette indication n'est pas fournie dans la mesure où elle reviendrait à donner une information individuelle d'un membre déterminé des organes de direction.

#### **5.5. Honoraires des Commissaires aux comptes**

Le montant de la charge figurant au compte de résultat au titre des honoraires 2019 qui seront facturés s'élève à 18 553 euros.

#### **5.6. Effectif**

Il s'élève à 13 personnes à la clôture contre 16 au 31 décembre de l'exercice précédent.

#### **5.7. Evènement(s) postérieur(s) à la clôture**

##### COVID 19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant le recours au télétravail pour 90 % du personnel.

Eu égard à cette mesure, à la date de l'arrêt des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

#### **5.8. Consolidation**

La consolidation des comptes n'a pas été établie pour cet exercice, le groupe ne dépassant plus les seuils depuis au moins deux exercices consécutifs.

#### **5.9 Engagements**

Le montant non chargé des engagements de départ à la retraite non comptabilisés s'élève à 62 500,72 euros. Il est calculé sur les bases suivantes :

- Départ volontaire à la retraite à 65 ans,
- Taux d'actualisation de 1 %,
- Le dernier salaire brut annuel pour le personnel présent au 31/12/2019.